



ENTREPRENDRE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Séminaire de l'Institut de l'École normale supérieure

Huit séances en soirée entre septembre et novembre 2020, rue d'Ulm et rue Gay-Lussac à Paris

Le but de ce séminaire est de préparer des dirigeants à agir avec le plus possible de clairvoyance au seuil d'une phase de bouleversements physiques, géographiques, économiques et sociétaux sans précédent dans l'histoire moderne de l'humanité. Les effets de l'actuelle pandémie n'en sont peut-être qu'une pâle préfiguration.

Si le réchauffement de la Terre et l'épuisement de ses ressources du fait des activités humaines ne font plus de doute, des incertitudes significatives demeurent sur la manière dont un phénomène aussi complexe que l'élévation de la température va affecter des lieux différents à divers horizons de temps.

Des inconnues majeures tiennent par ailleurs à l'incapacité des États à bâtir une réponse commune à un dérèglement pourtant planétaire, comme aux formes que prendra la protestation publique devant la récurrence d'événements extrêmes incontrôlables, dont les incendies d'Amazonie, de Californie et d'Australie, notamment, ont offert l'image saisissante. Venant à leur suite, la crise sanitaire, de portée proprement systémique, ne peut qu'intensifier la demande sociale de prévention.

Confrontées à une évolution à la fois inexorable et imprévisible, pressées – par l'opinion, la réglementation, leurs contraintes internes, leurs investisseurs... – de réduire leur empreinte carbone de façon désormais bien plus massive et proche, comment les entreprises peuvent-elles concevoir et maîtriser les transformations qu'un tel projet implique, tant pour leur propre activité que pour le monde environnant – et peut-être en tirer parti ?

Les scénarios produits par le GIEC et par d'autres organisations dignes de foi décrivent les profils d'une transition linéaire ou chaotique, libérale ou autoritaire, pacifique ou conflictuelle selon que le réchauffement sera ou non contenu. Peuvent-ils fonder une action, tant l'éventail de ces futurs possibles paraît ouvert ? Sinon comment les utiliser au mieux ?

Le séminaire offrira aux participants, à défaut de boule de cristal, une boussole et des repères solides. Il contribuera à élargir leur compréhension de ce qui se joue et à aiguiser leurs capacités d'anticipation et d'initiative face à un phénomène multidimensionnel qui peut redéfinir, au-delà des modèles d'affaires et des processus de production et d'échanges, de larges pans des rapports sociaux, le partage des richesses et la fonction même de l'entreprise.

Les apports de la recherche dans des disciplines allant des géosciences à l'économie et au droit, de la sociologie à la physique et à la philosophie, seront mobilisés pour dresser un état de nos connaissances sûres comme de nos interrogations, et mettre en lumière les ressorts d'une masse critique de mutations qui vont interagir avec celles nées des vagues successives de la révolution numérique, et celles qui déjà prennent forme dans l'ombre portée du Covid-19.

Le séminaire pourra accueillir une quinzaine de participant qui travailleront avec des chercheurs et des experts de premier plan à élargir leur information et leur vision des risques et des chances de la transition, lors de huit séances de travail en soirée qui feront une large place aux échanges entre pairs.

PROGRAMME

Séance 1 – 16 septembre 2020, 18h30

Ouverture – Intentions du séminaire – tour de table – méthode de travail
La crise du covid-19, prologue et coup d’envoi de la transition écologique ?

Émissions de carbone et changement climatique

Laurent Bopp

De quelle façon nos émissions de CO₂, passées et à venir, influencent et influenceront le climat de la planète ? En l’état de recherches très actives sur le fonctionnement du système climatique et sur sa réponse aux perturbations anthropiques, l’intervention fera le point sur les certitudes acquises par les scientifiques et discutera les incertitudes quant à l’ampleur, la répartition régionale et locale, et les impacts du réchauffement, à divers horizons de temps.

Séance 2 – 23 septembre 2020, 19h00

Scénarios, risques et services climatiques

Robert Vautard

Les projections des climatologues se construisent sur des données et des hypothèses de risques décrivant une série d’avenirs possibles. Quels sont les principaux risques pris en compte ? Que peuvent en apprendre les entreprises pour mesurer leurs vulnérabilités et la résilience de leurs modèles d’affaires ? Les services climatiques proposés par des équipes scientifiques de haut niveau constituent une ressource émergente pour les assister face à cette difficile question.

Séance 3 – 30 septembre 2020, 19h00

La crise écologique dans sa globalité

Dominique Bourg

Au-delà du climat, quel tableau précis peut-on dresser, en 2020 et à horizon proche, de l’érosion de la biodiversité, de la pollution chimique et atmosphérique, de l’épuisement de certaines ressources rares ? Ces dégradations ont-elles un lien démontré avec l’émergence ou la résurgence de maladies ? Quels mouvements de population peuvent-elles entraîner ? Entretemps, à quelles possibles pénuries, restrictions ou interdictions les entreprises doivent-elles être préparées pour anticiper les dangers et préserver leur personnel et la continuité de leurs opérations ?

Séance 4 – 7 octobre 2020, 19h00

Les défis de la transformation du système énergétique

Sébastien Candell

Il faut certes économiser l’énergie mais surtout la décarboner. L’impression qui prévaut au travers des médias est que les solutions existent et qu’il suffirait de les appliquer. Or, pour faire face à ce défi majeur, il faut distinguer ce qui est possible et ce qui paraît utopique, adopter une vision système, s’appuyer sur les avancées de la science, de la technologie et sur des innovations et des capacités industrielles. Les entreprises doivent avoir une vue d’ensemble de ces questions pour définir leur propre trajectoire vers une économie décarbonée.

Séance 5 – 14 octobre 2020, 19h00

Finance durable : vers une nouvelle donne ?

Anne-Catherine Husson-Traore

Verdir ou transformer l'économie, tel est le dilemme auquel est confronté le secteur financier, qui se mobilise beaucoup plus sur les questions environnementales depuis 2015. Comment pèse-t-il pour tenter d'infléchir les stratégies des entreprises ? Quels modèles utilise l'analyse ESG (Environnement, Social, Gouvernance), socle de l'investissement responsable ? Ces questions sont aussi au cœur de la stratégie de finance durable déployée par l'Union européenne. Cette dernière peut-elle transformer le modèle économique dominant pour le rendre plus durable et plus résilient ?

Séance 6 – 4 novembre 2020, 19h00

Comment financer et répartir les coûts de la transition ?

Katheline Schubert

Le rejet suscité par les tentatives de fiscalité écologique en France (des portiques écotaxe à l'augmentation de la taxe carbone qui fut à l'origine du mouvement des Gilets Jaunes) a montré que le partage des coûts de la transition est une question cruciale. Dans le contexte inédit créé par la crise sanitaire, quelles options de politique économique et fiscale s'offrent aux pouvoirs publics en France et en Europe, et à quels partages du fardeau entre les divers acteurs conduisent-elles ? Les entreprises doivent pouvoir disposer d'une grille de lecture de ces options, comprendre comment elles pourront se traduire dans les futurs programmes de relance et en estimer les effets pour elles-mêmes.

Séance 7 – 17 novembre 2020, 19h00

Transition écologique, transition politique ?

Martial Foucault

La transition est-elle susceptible de cristalliser, d'agrèger, et quelquefois de radicaliser, un ensemble de tendances et de tensions éparses dans les sociétés occidentales ? La critique des inégalités, celle des conditions de travail, mais aussi, pêle-mêle, le bien-être animal, la mise en cause de l'élevage, la valorisation des circuits courts, le véganisme ou le rejet du transport aérien, consonnent avec des questions mises au premier plan par la pandémie : souveraineté sanitaire et alimentaire, devenir de la mondialisation, rôle des « invisibles » dans le maintien de services essentiels. Les stratégies de transition pourront-elles ignorer ces questions ?

Séance 8 – 25 novembre 2020, 18h30

Conférence de clôture

Pierre Rosanvallon

Table ronde – Pourquoi est-ce si difficile ?

Des chercheurs évoqueront les obstacles qui, dans le cas de la transition, nous retiennent – individus, entreprises, pouvoirs publics – de passer à l'action, c'est-à-dire d'entreprendre, mais à une toute autre échelle, les changements dont nous concevons pourtant l'imparable nécessité. Les démocraties peuvent-elles impulser ces changements sans aliéner nos libertés ? La question de la transition écologique se pose-t-elle autrement après le Covid-19 ? Et comment les entreprises contribueront-elles à façonner le « monde d'après » ?

(Les personnalités du panel seront annoncées en cours de séminaire)

Ajournement du séminaire – Questions ouvertes.

INTERVENANTS

Laurent Bopp, climatologue et océanographe, est directeur de recherche au CNRS et professeur attaché à l'École normale supérieure, dont il dirige le département de géosciences. Ses recherches portent sur les interactions entre le changement climatique et l'océan, notamment sur l'évolution du puits de carbone océanique au cours des prochaines décennies. Il a participé aux derniers rapports du GIEC comme auteur de chapitre sur les interactions entre cycle du carbone et climat, et sur les impacts du changement climatique sur l'océan. Lauréat du prix des Sciences de la Mer de l'Académie des Sciences.

Robert Vautard, météorologue-climatologue, est directeur de recherche au CNRS et directeur de l'Institut Pierre-Simon Laplace (IPSL). Il est aussi coordinateur d'un chapitre du 6ème rapport du GIEC sur l'information climatique régionale pour l'évaluation des impacts et des risques. Ses recherches sur le changement climatique portent notamment sur l'analyse des événements extrêmes. C'est un spécialiste des risques liés au changement climatique. Il a créé au sein d'IPSL une activité de "services climatiques" liant recherche et applications au service de l'adaptation au changement climatique.

Dominique Bourg est professeur honoraire à la faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne, dont il a auparavant dirigé l'Institut de politiques territoriales et d'environnement humain. Il enseigne également les questions environnementales à l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Il était jusqu'en janvier 2019 président du conseil scientifique de la Fondation Nicolas Hulot. Il a dirigé avec Alain Papaux l'ouvrage de référence intitulé *Dictionnaire de la pensée écologique* (PUF, 2015).

Sébastien Candel est professeur des universités émérite à CentraleSupélec, Université Paris-Saclay, membre honoraire de l'Institut Universitaire de France. Ancien président de l'Académie des sciences, il est membre de l'Académie des technologies, et membre étranger de la *National Academy of Engineering* des États-Unis et de la *Chinese Academy of Engineering*. Spécialiste des sciences aéronautiques et spatiales, ses recherches ont notamment porté sur les questions d'énergie et de la combustion avec des applications à la propulsion. Il préside actuellement le Conseil scientifique d'EDF.

Anne-Catherine Husson-Traore, journaliste de profession, est la Directrice générale de Novethic, une filiale de la Caisse des Dépôts qui est à la fois un observatoire spécialisé et un centre d'expertise en matière de finance durable et de transformation des entreprises. Elle est membre du Groupe d'experts de haut niveau sur la finance durable auprès de la Commission Européenne depuis 2016. Ses interventions en France et en Europe visent à accélérer l'évolution du secteur financier vers plus de responsabilité sociale et environnementale.

Katheline Schubert, professeure d'économie à l'Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne et à l'École d'économie de Paris, co-directrice du programme mondialisation développement et environnement du Cepremap, est membre du Haut Conseil pour le Climat et du Conseil économique de développement durable. Spécialiste de l'économie des ressources naturelles, de la croissance durable, du climat et de la transition énergétique, ses recherches récentes portent notamment sur les politiques optimales de transition énergétique selon les zones géographique, et sur les effets sociaux des politiques climatiques.

Martial Foucault, professeur de sciences politiques, est depuis 2014 le directeur du CEVIPOF de Sciences Po. C'est un spécialiste d'économie politique, qui a enseigné comme professeur agrégé au département de science politique de l'Université de Montréal de 2006 à 2013, et dirigé le Centre d'Excellence sur l'Union Européenne de McGill. Il est en outre éditeur associé de la revue *French Politics* et *Canadian Public Policy*.

Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de France, titulaire de la chaire d'Histoire moderne et contemporaine du Politique, est sociologue et historien. Longtemps animateur de la Fondation Jean-Jaurès, il est notamment à l'origine de la *République des Idées*, qui publie au Seuil une collection bien connue, et du site *La Vie des idées*. Il est entre autres le grand historien et théoricien contemporain des formes de la démocratie en France. Son œuvre, considérable, traduite dans plus de 20 pays, reçoit un large écho international. Dernier ouvrage : *Le siècle du populisme* (Seuil, 2020).

Alban Leveau-Vallier, normalien, achève une thèse de philosophie de l'intelligence artificielle et enseigne à Sciences Po. Il s'appuie sur une solide réflexion théorique et une compréhension fine des enjeux sociétaux. Jeune chercheur indépendant, il accompagnera l'ensemble du séminaire.

Huit séances de 19h à 22h

à l'École normale supérieure, 45 rue d'Ulm ou 60 rue Mazarine, Paris

La participation à l'ensemble du cycle, composé de 8 séances est de **7.850 € HT**, soit 9.420 € TTC par personne. Elle comprend les frais d'inscription, de restauration et de documentation.

Le nombre de participants est limité à 15.

Le règlement est à faire parvenir à l'**Institut de l'École normale (I-ENS), 45 rue d'Ulm, 75005 Paris.**

Pour toute information : institut@ens.fr ≈ tél : 01 46 33 67 14 et 07 82 70 83 60

L'Institut de l'École normale supérieure

L'Institut de l'École normale supérieure propose à des cadres dirigeants des secteurs privé et public de mettre en perspective leur pratique professionnelle et d'élargir le champ de leur réflexion lors de séries de rencontres avec des praticiens et des chercheurs de haut niveau.

C'est une association loi de 1901 dont les adhérents sont des groupes tels que Airbus, La Caisse des Dépôts, LVMH, L'Oréal, Hermès, des banques comme la Société générale, BNP Paribas ou Lazard Frères, des sociétés d'investissement comme Euris.

On y rencontre des philosophes et des mathématiciens, des hauts fonctionnaires, des ingénieurs et des historiens, des juristes et des politologues : regards et savoirs croisés, clés de compréhension se combinant, au fil des séminaires proposés, à l'expérience vécue des participants, qui sont généralement des cadres dirigeants chargés de gérer le présent mais aussi d'imaginer l'avenir de leurs organisations et de contribuer en préparant les grandes évolutions.

Ne visant aucunement à enseigner des techniques de management, l'Institut déploie son offre de formation dans les domaines où l'approfondissement de la réflexion et de la culture personnelles des dirigeants ne peut être dissocié du développement de leurs compétences professionnelles.

La conviction de ses animateurs est que l'apport des sciences et des humanités est plus que jamais essentiel pour préparer les décideurs à appréhender la complexité du monde qui vient.

* * * * *

Plus généralement, l'Institut de l'École normale supérieure est une association dont la vocation est de tisser des liens entre les entreprises et la recherche universitaire, particulièrement celle qui s'effectue au sein de son École. Le budget de L'Institut est alimenté par les cotisations de ses membres et par le paiement des prestations qu'il fournit. Ne recevant aucune subvention, il est parfaitement indépendant.

Président : Dominique D'Hinnin
Vice-présidents : Marc Mézard,
Directeur de l'École normale supérieure
Olivier Sorba
Trésorier : Jean Michel Mangeot
Directeur : Pierre Cohen-Tanugi